



● **RECHERCHE**  
Comment procéder  
pour trouver l'info

p. 1

Quand on cherche sur Internet, quel tri faut-il réaliser dans les infos trouvées?



● **PARTAGER**  
Amusant de  
communiquer

p. 2

Tchat, forum, e-mail, tous les moyens pour être en contact avec d'autres, en assurant sa propre sécurité



● **JEUX, FILMS, etc.**  
Des richesses qui  
ont un prix

p. 3

Si vous téléchargez film, musique, photo, etc. sur Internet, il y a des règles à respecter. Y compris si c'est sur votre blog

# Internet en toute sécurité

Ça ne fait pas 15 ans que nous connaissons Internet. Et ça évolue tout le temps.

Surfer sur des sites web, parler aux copains par messages instantanés, échanger des photos, télécharger des musiques, chercher de la documentation, etc. c'est tout cela, Internet. À l'instant où vous vous connectez, des millions d'autres le sont aussi. Chouette? Oui, mais pas seulement chouette. Sur Internet, on trouve aussi des infos ou des propos dérangeants, qui ne devraient pas se trouver là. On peut avoir de mauvaises surprises quand on allume la webcam de quelqu'un qu'on ne connaît pas, rencontrer des sites très choquants quand on fait des recherches, parler à des personnes malintentionnées, recevoir des questions intimes très dérangeantes.

● **Des règles d'or**

Pour surfer en sécurité, il faut respecter quelques règles d'or. Eh oui, savoir cliquer ne fait pas de vous un surfeur averti et prudent. Même les parents et les professeurs peuvent en apprendre aussi dans ce dossier. En dernière page, ils trouveront des conseils destinés à sécuriser l'ordinateur sur lequel vous surfez. Parlez-en aux adultes!



## TÉMOIGNAGES

Quand on discute avec des enfants, qu'on leur demande ce qu'ils vivent sur Internet, ils parlent du surf, du tchat, des jeux... Tout cela est source de plaisir, de découverte et d'apprentissage. Il arrive aussi qu'ils disent avoir été choqués. Ils n'osent pas toujours en parler («par peur que les parents coupent Internet»).

«Ce que j'adore sur Internet, ce sont les jeux gratuits, le tchat. J'aime aussi les animaux mais j'ai déjà vu des images horribles, notamment des gens qui confectionnent de la fourrure et qui maltraitaient les animaux. L'horreur!»

«Quand je parle sur MSN, des gens me demandent mon nom, mon âge, alors qu'eux ne disent rien sur eux puis, ils me harcèlent parce que je raconte des choses pas justes sur moi et ils m'embêtent tout le temps».

«Un jour, j'ai reçu un mail de quelqu'un qui disait que je devais envoyer ce message à 25 personnes sinon je mourrais, que je n'aurais plus de visage. J'ai eu peur très longtemps. J'ai tout dit à ma maman qui m'a expliqué et rassuré».

## Tous les sites ne sont pas enfants admis

À la recherche d'infos, de jeux, de musique, etc. vous tapez un mot-clé...

Il existe des millions de pages sur la toile mondiale d'Internet. Comment faire le tri? Vous tapez des mots-clés (exemple : *sécurité* et *vélo*) dans un moteur de recherche (Google, Yahoo, Altavista, etc.). Ce dernier, en réponse, dresse une liste de sites (avec une rapide présentation).

Souvent, l'option «recherche avancée» permet d'avoir des réponses plus précises. C'est normal puisque l'on doit formuler sa demande de façon plus stricte (faut-il le mot *vélo* et le mot *sécurité*, à partir de quelle date, etc. ?).



Vous avez trouvé des informations incorrectes sur Internet? Eh oui, on trouve des erreurs, des bêtises mais aussi des informations sérieuses et vérifiées. Tous les sites ne sont pas créés et alimentés par des spécialistes.

● **Elle est fraîche, cette info?**

Alors, pour ne pas repiquer ces erreurs, ne prenez pas seulement le premier site venu, visitez-en plusieurs qui traitent du même sujet et puis, allez voir aussi dans un livre. Regardez

également s'il y a des dates de mise à jour du site. A quelle date ont-elles été publiées, ces infos sur le site? Est-ce récent ou est-ce que cela remonte à 2001 ou bien avant encore? Eh oui, peut-être que les règles de sécurité pour les vélos ont changé ces dernières années, non? Et puis c'est comme les devoirs à l'école, certains ont le chic pour faire des présentations bien claires et puis d'autres semblent abonnés aux ratures et aux copies mal torchées. C'est pareil sur le Net!

● **Des images choquantes**

Internet est un immense marché qui n'est pas d'abord pensé pour les enfants. Il peut y avoir des images violentes, choquantes pour des enfants parce qu'el-

les montrent des corps nus ou accidentés, des propos insultants, etc. Ce sont des contenus réservés aux adultes. Il peut aussi y avoir des sites dont le contenu est interdit par la loi car ce qui est dit et montré est indigne (sans respect) de l'être humain.

Comme vous le verrez dans ce dossier, de tels contenus peuvent être sanctionnés par la police d'Internet (vous trouverez les références en page 4). Si malheureusement vous êtes en contact avec de tels contenus, quittez le site et parlez-en à un adulte.

Comment éviter d'être exposé à tout cela? Les adultes peuvent équiper l'ordinateur d'un logiciel (programme) de contrôle parental. On en reparlera en dernière page.



# Ki ê sur le tchat ?

**Tchater est très amusant car on peut discuter avec des copains et partager une foule de choses. Mais il n'y a pas que des copains sur le réseau.**

## PSEUDO

- Pour parler dans les tchats et les forums, on prend un pseudo (un nom supposé). C'est comme un déguisement dans lequel on se glisse. Comique, sympa ? Oui, mais que savez-vous des autres pseudos ? Est-ce que Clarisse, 13 ans, est bien une fille et pas un Antony de 25 ans ?
- N'oubliez pas : pas de loverboy13, gamine11superbe, etc. car votre pseudo ne peut rien dire de vous (âge, physique, etc.).
- Ne mettez pas votre photo. Optez plutôt pour un « avatar » (une image qui vous représente : un animal, un personnage imaginaire, etc.).

## HOAX

« Si vous faites suivre ce message à dix personnes, vous recevrez 200 euros dans 10 jours », « Si vous faites suivre ce message, Alex, 10 ans, sera sauvé », etc. Il existe ainsi de nombreux messages qui circulent par e-mail. Ces messages contiennent toujours des promesses (de virus qui menacent votre ordinateur, d'appel à l'aide d'une personne en Afrique ou ailleurs qui promet une récompense si vous l'aidez à faire venir de l'argent, etc.). Ce sont des fausses informations appelées hoax (prononcez hox), un mot anglais qui veut dire « canular ». Pour vérifier si le message reçu est un hoax, allez voir sur le site

[www.hoaxbuster.com](http://www.hoaxbuster.com)

Mais en cas de doute (par exemple si vous ne connaissez pas la personne qui envoie l'e-mail), supprimez le message sans l'ouvrir!

## MOT2PASSE

Le mot de passe vous est personnel, personne d'autre ne doit le connaître, vous ne devez pas le partager (donc pas l'écrire ni l'afficher). Mieux vaut le construire avec des lettres + chiffres + symboles. Ce mot de passe doit avoir une mnémotechnique (qui aide la mémoire) pour vous. Un exemple ? un\*un=4E peut être un mot de passe pour un couple avec 4 enfants. Un mot de passe doit être changé de temps en temps.

Les tchats sont des messageries instantanées : les plus connues sont évidemment MSN, ICQ, AIM, Yahoo Messenger, etc. Dans ces messageries à distance, vous pouvez parler avec des copains ou avec toute personne que vous avez acceptée dans votre carnet d'adresses.

« Cette année, raconte François, 12 ans, qui est en 1<sup>re</sup> rénové, mes copains sont tous sur MSN, alors, on se parle après les cours. Dans mes adresses, je n'ai que des copains d'école ou du foot, je refuse tout contact avec des gens que je n'ai jamais vus, même des amis de mes amis... car après tout, moi, je ne les connais ».

Pourquoi ? Parce que n'importe qui peut s'inscrire sur les tchats et parler avec n'importe quelle personne connectée sur le même réseau.

C'est là qu'il peut y avoir des problèmes. L'actualité l'a déjà montré, il existe sur Internet des individus qui prennent plaisir à contacter des mineurs (des jeunes de moins de 18 ans) sur les tchats. Eh oui, c'est très simple : il suffit de prendre un pseudo (voir dans l'encadré ci-contre) et de se faire un profil d'enfant. Certains tentent alors d'obtenir l'adresse de l'enfant, son numéro de téléphone, l'adresse de son école... bref, tout ce qui permet de l'identifier et éventuellement de le contacter. Ces personnes se

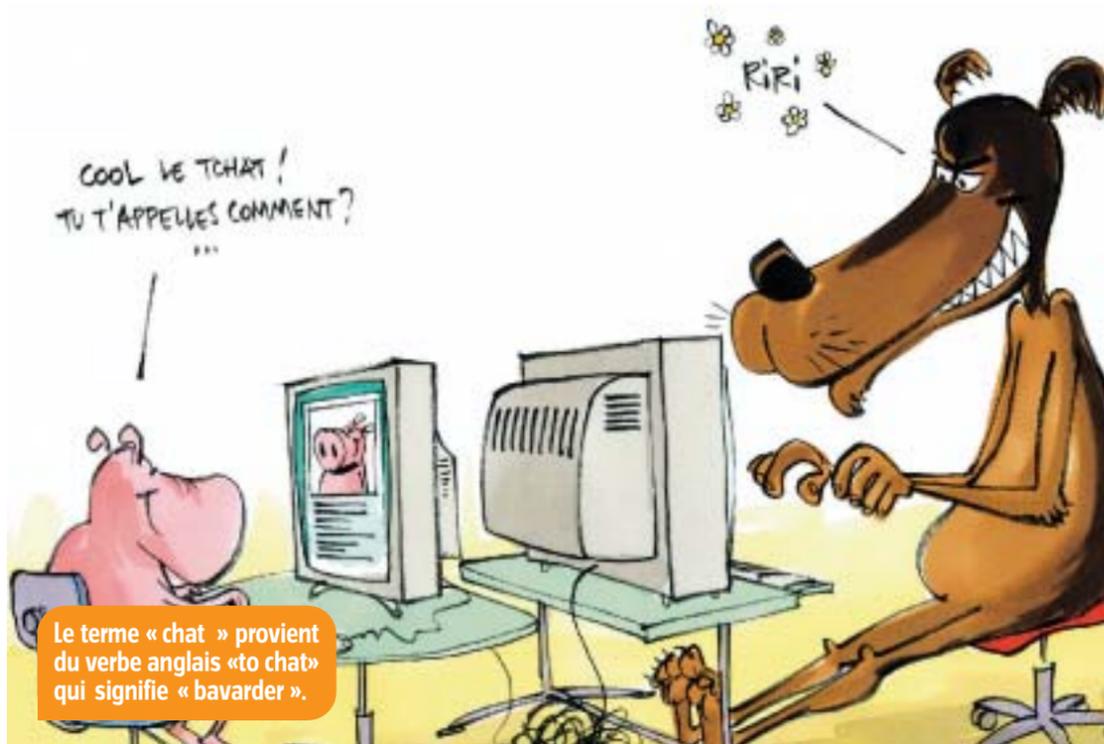
servent d'astuces pour devenir « amis » d'enfants. Même si quelqu'un vous semble très sympa, sur Internet, n'acceptez pas de le rencontrer dans le monde réel sans en parler à un adulte de confiance et n'allez pas seul(e) à un rendez-vous.

### ● Qui es-tu ?

Pour éviter d'être contacté(e) par n'importe qui, ne donnez pas votre photo, votre nom, votre numéro de téléphone, votre adresse à la maison, votre adresse électronique, le lieu où se trouve votre école, l'adresse et le numéro de téléphone de vos parents au travail et leur numéro de carte de crédit.

[www.e-enfance.org/cote\\_parents/sensibiliser/expérience](http://www.e-enfance.org/cote_parents/sensibiliser/expérience)

Sur le site ci-dessus, un clip vidéo présente une expérience de tchat



Le terme « chat » provient du verbe anglais « to chat » qui signifie « bavarder ».

## REPERES

Même si c'est pour vous inscrire à un jeu, sur un site, ne mettez jamais vos coordonnées réelles. Ce n'est pas mentir, mais se protéger que de faire cela. Et si on vous demande une adresse e-mail valide (qui fonctionne) ? Alors, créez-vous deux adresses e-mail pour en utiliser une pour ce genre de situations (c'est elle qui accueillera d'éventuels spams, voir en page 3). Mais n'indiquez jamais dans votre e-mail votre identité réelle (exemple : [garance.leroux@skynet.be](mailto:garance.leroux@skynet.be) mais plutôt [lacoolrouge@skynet.be](mailto:lacoolrouge@skynet.be)). Et ne laissez pas traîner votre adresse de messagerie (e-mail)

sur un blog ou ailleurs sur Internet (voir conseils ci-dessous). Ne tenez jamais des propos dans un tchat que vous ne tenez pas publiquement. Si une personne vous embête, bloquez son pseudo pour qu'elle ne puisse plus vous contacter. Puis surtout supprimez son contact dans votre carnet d'adresses pour qu'elle ne puisse plus savoir quand vous êtes connecté(e). Sachez qu'en dernier recours, vous pouvez aussi supprimer votre adresse et vous en créer une autre. Et quoi qu'il arrive, si les situations que vous rencontrez vous mettent mal à l'aise, avertissez un adulte responsable.

## Forum : ça cause beaucoup !

Dans un forum de discussion, on peut donner son avis sur un sujet.

Ces conversations n'ont pas lieu en temps réel. Toute personne qui veut donner son avis, peut se connecter quand elle le souhaite, taper sa réaction et puis la « poster ». Il se peut que d'autres personnes réagissent à ce qu'elle a écrit même plusieurs jours ou semaines plus tard.

Un forum de discussion (en anglais « bulletin board ») est généralement composé de différents thèmes. Le premier message définit souvent la discussion, et les messages suivants (situés généralement en dessous) tentent d'y répondre.

### ● De la surveillance en ligne

Chaque forum de discussion a un fonctionnement qui lui est propre mais il arrive qu'il y ait une « charte d'utilisation » préci-

sant les conditions dans lesquelles un message peut être ajouté dans le forum. Pour régler la discussion, certains forums ont un modérateur. Cela veut dire qu'il y a quelqu'un qui surveille et supprime les messages qui ne respectent pas les règles (de la charte), notamment par exemple parce qu'ils sont irrespectueux, grossiers, etc. Ce travail de modération peut se faire avant ou après que les

messages soient en ligne (visibles sur le site). Cela dépend des forums. Dans certains, vous verrez que votre message doit être validé (accepté) par un modérateur pour être publié et donc apparaître en ligne. Dans d'autres, votre message sera automatiquement publié (il apparaîtra en ligne). Le site se réservera, dans ce cas, la possibilité de supprimer les messages a posteriori (par la suite).



Dans les forums, pas question de donner ses coordonnées non plus.

Photo Editions de l'Avenir

## E-MAIL

On ne le répétera jamais assez, l'e-mail est la plus grande faiblesse d'Internet car c'est surtout par là qu'entrent les pirates (des personnes s'introduisant dans le système informatique pour l'attaquer).

C'est pour cela qu'il faut être prudent. Vous recevez des messages dont vous ne connaissez pas l'expéditeur ? Alors ne les ouvrez pas. Il n'y a pas de raison d'avoir une confiance absolue dans le nom de l'expéditeur affiché (il peut facilement être utilisé par n'importe qui).

Méfiez-vous aussi des fichiers attachés. Car ces pièces jointes peuvent contenir des virus. Attention particulièrement aux noms de fichiers qui se terminent par exe. Ce sont des « programmes exécutables » qui peuvent abriter un virus qui espionnera le contenu du disque dur (le cœur) de votre ordinateur pour l'abîmer ou pire, le détruire!

# Je blogue, tu bloques ?

Internet



**Créer un blog, c'est une très bonne idée si c'est fait dans le respect. Comme ailleurs, il y a des règles.**

Un blog, c'est un journal «perso» qui a pour lecteurs... la planète entière. C'est donc tout sauf un journal intime. Créer un blog n'est pas compliqué. Il existe des plate-formes collectives (genre skyblog) qui proposent, en quelques clics, de vous guider dans la création de votre blog.

Avoir un blog, ça permet de partager ses idées, ses passions avec des copains. C'est formidable pour faire partager ce que l'on pense. Car les lecteurs de votre blog peuvent réagir, mettre des commentaires, etc. Mais attention, vous êtes responsable de ce qui se publie sur votre espace, que ce soit écrit par vous, vos copains ou un inconnu passé par là. C'est donc à vous de garder à l'œil ce qui se dit et de vérifier si tout cela respecte la loi !

## ● Il ne faut pas

- Pas de propos sexistes (qui traite différemment les filles et les garçons, et déprécie l'un par rapport à l'autre), racistes, etc.  
- Il est interdit d'écrire du mal de gens dont on donne le nom ou qu'il serait très facile de reconnaître. Pas question d'écrire des injures non plus. Ni de dif-



famer quelqu'un.

Il y a diffamation par exemple quand on insinue que quelqu'un a fait quelque chose de mal sans le prouver. C'est le cas par exemple si j'écris que tel professeur a fait des avances à telle élève en lui promettant une bonne note.

## ● Le droit à l'image et le droit d'auteur

Il existe un droit à l'image. Il n'est dès lors pas question de mettre des photos ou des informations personnelles concernant d'autres personnes sans leur autorisation ! Attention, si ce sont des photos d'une fille ou d'un garçon de moins de 18

## BLOG ?

● **Blog est en fait le diminutif de weblog, né de la contraction (rapprochement) des mots web et log.**

● **Le terme de log désigne au départ les journaux de bord de la marine et de l'aviation américaine. Le web, c'est Internet.**

● **Bref blog ça veut dire carnet de bord tenu et dévoilé en ligne. Ce mot a été créé pour désigner les premiers sites du genre aux États-Unis à la fin des années 1990.**

ans, vous devez obtenir l'autorisation écrite de ses parents. Et vous devez être prêt(e) à retirer ces photos si ces personnes le réclament.

Attention aussi si vous mettez des musiques, des paroles de chansons, des vidéos, des dessins et des photographies sans l'autorisation de leur auteur.

Eh oui, il existe des droits d'auteur à payer... sauf si ces œuvres sont avec des licences libres (ce qui veut dire dans ce cas, qu'elles peuvent être diffusées librement, sans paiement de droits).

Libre à vous de faire pareil en diffusant vos propres créations !

## SPAM

■ On appelle spam (certains appellent cela aussi un pourriel), l'envoi massif d'e-mails identiques (souvent de type publicitaires) à un grand nombre de personnes sur Internet, des destinataires qui ne l'ont pas demandé.

■ Le but premier du spam est de faire de la publicité à moindre prix. Certains spameurs se défendent en prétendant que le courrier électronique est facile à supprimer et donc plus écologique que la publicité sur papier. N'empêche, cela occupe de l'espace sur le réseau, et cela l'encombre inutilement.

■ La chose la plus importante est de ne pas répondre à ces abus. Car cela ne fait qu'empirer les choses. Puisqu'alors le spameur sait que votre adresse électronique est bien active.

■ Installez plutôt sur l'ordinateur un logiciel anti-spams qui triera votre courrier électronique.

## Jeux on line, sans fin



Certains jeux mettent en avant la coopération entre les joueurs, d'autres l'exploration ou la colonisation.

C'est un nouveau type de jeu qui s'est développé ces dernières années. Cela s'appelle le MMORPG. Cela vient de l'anglais Massively Multiplayer Online Role Playing Game, ce qui en bon français devient : jeu de rôle en ligne massivement multijoueur. Il s'agit de jeux vidéo qui se jouent uniquement sur Internet et qui rassemblent plusieurs millions de fans à travers le monde. Des noms ? Dofus, World of Warcraft, A Tale in the Desert, Dark Age of Camelot, etc.

## ● Des univers persistants

Les MMORPG proposent d'évoluer dans des univers persistants, c'est-à-dire qui évoluent même lorsque le joueur n'est pas connecté. Le MMORPG dispose donc de sa vie propre. En créant son avatar (son personnage), un

participant va lui donner vie, le doter d'un métier, de compétences et surtout le faire évoluer pour avancer dans le jeu. Quand vous communiquez avec d'autres avatars, vous ne savez pas vraiment qui se cache derrière eux. Dès lors, prudence ! Comme pour le tchat et le forum, ne donnez pas d'infos personnelles.

Certains jeux proposent des abonnements, vendent des personnages, etc. Réfléchissez bien avant de vous abonner au jeu, cela peut coûter cher. « Oh zut, j'ai perdu toutes mes armes, hurle Fabio. Trop, dur ! ». En fait Fabio a tenté d'arnaquer un autre joueur en lui revendant une arme quatre fois son prix... le modérateur du jeu a trouvé cela inacceptable et a sanctionné Fabio. Eh oui, c'est comme dans la vie, Fabio, il y a des règles à respecter si tu ne veux pas être exclu du jeu.

## Télécharger, prudence !

Un film, de la musique, des photos, le dernier livre de Harry Potter, tout est téléchargeable mais pas gratuitement.

Les systèmes P2P (peer to peer), vous connaissez ? P2P veut dire « poste à poste ». Ces programmes P2P permettent de s'échanger facilement, rapidement et à moindre coût des musiques, films, logiciels (programmes), livres, bandes dessinées et jeux. Leurs noms ? BitTorrent, Gnutella, Napster, eDonkey, etc. Pour récupérer sur son ordinateur une musique, un film ou autre chose, il suffit d'un simple clic de souris.

## ● Est-ce autorisé par la loi ?

De tels systèmes ne sont pas illégaux (interdits par la loi) en soi. Mais très souvent, les fichiers sont protégés par des droits d'auteur. En les capturant sans payer ces droits d'auteur, on fait du piratage ou de la contrefaçon (ce qui englobe toutes formes de reproduction illégale). C'est comme aller manger dans un restaurant sans payer le re-



pas. L'auteur de la musique n'est pas payé pour son travail. En Belgique, cette matière est régie depuis 1994 par la loi relative aux droits d'auteur et aux droits voisins (LDA). Cette loi tolère la copie privée. Cela veut dire qu'il faut avoir acheté l'original et la copie doit être utilisée à des fins personnelles, c'est-à-dire que vous ne pouvez pas donner la copie à quelqu'un, ni la vendre.

## ● Que faire alors ?

Il existe sur Internet, des plateformes de téléchargement payantes. Quand vous téléchargez par ce biais de la musique,

une partie de l'argent est reversée à l'auteur. Avec cette musique, ce film, ou ce logiciel téléchargé, vous recevez un certificat (petit fichier joint) qui garantit que vous avez bien payé l'œuvre en question.

Il existe aussi sur Internet, des œuvres libres de droits, c'est-à-dire mises gratuitement à la disposition de tous. Ces artistes agissent de la sorte pour se faire connaître.

[www.anti-piracy.be](http://www.anti-piracy.be)

(Sur ce site belge, vous trouverez des informations pour reconnaître des sites piratés et des endroits de téléchargement légal).



**SAVOIR +**

■ Matmonblog est la plateforme ludique (de jeux) destinée aux 9-12 ans. Le but ? Vous aider à être vigilant quand vous créez votre vrai blog.

[www.saferinternet.be/jgames/matmonblog](http://www.saferinternet.be/jgames/matmonblog)

■ 3500 sites validés pour les enfants. Un site à mettre dans vos favoris :

[www.kidadoweb.com/blog-enfants-internet](http://www.kidadoweb.com/blog-enfants-internet)

■ Vous pouvez découvrir des jeux éducatifs pour les enfants sur un site canadien : La deuxième aventure des trois Cybercochons, Les CyberAventures d'Alex & Alex, etc.

[www.education-medias.ca/francais/jeux](http://www.education-medias.ca/francais/jeux)

■ Voir le voyage d'un e-mail, avec l'histoire de la famille Délic.

<http://carrefour-numerique.cite-sciences.fr>

# Le Wikipédia des 8 à 13 ans

**Vikidia**, c'est le nom d'une encyclopédie en ligne alimentée par des ados.

« **J**e participais au projet de Wikipédia quand, parmi les organisateurs de ce site, certains ont eu envie de faire un Wikipédia junior, explique Mathias Damour. Le projet n'a pas pris forme. J'ai alors repris l'idée, mais plutôt que de seulement réécrire du texte, j'ai voulu faire en sorte que les jeunes puissent y participer. Vikidia est né en novembre 2006. Depuis lors, 1 863 articles ont été créés. Il y a 6 administrateurs et 200 inscrits. Il n'y a pas un seul jour, depuis sa création, où il n'y a pas eu d'activité sur le site ».

**Est-ce que comme Wikipédia, Vikidia parle de tout ?**

Oui, au départ, on a imaginé des sujets qui intéressent tout le monde. Par la suite, on s'est rendu compte que lorsque les jeunes nous envoyaient des articles, ils choisissaient des sujets sur les jeux vidéo, les groupes de musique, etc. On a eu un débat là-dessus pour ensuite conclure que c'était bien



d'accueillir ça aussi. On veut être une vraie source d'information pour les jeunes.

**Peut-on contribuer sans créer de compte ?**

Oui, on peut arriver sur une page et faire une modification. Quand on trouve un hyperlien (mot écrit en gras), c'est que ce mot a été marqué pour faire un article (que l'on en dise plus sur lui).

● **Presque toujours juste**  
Sur le site de Vikidia, on peut lire aussi que le but est de

créer une encyclopédie libre destinée aux enfants de 8 à 13 ans, qui soit aussi complète que possible, presque toujours juste et agréable à consulter.

« *Au départ, on n'avait pas mis d'images et on s'est rendu compte que c'était nécessaire* ». Et du son ? « *Ça viendra peut-être un jour aussi* ».

● **Des sites Wiki**  
Wiki désigne un type de site Internet dont tout visiteur peut modifier les pages à vo-

lonté. Mais en respectant des règles. Il est notamment interdit de photocopier, ou de recopier textes, images ou enregistrements s'ils ne sont pas libres de droits, y compris et surtout pour faire un article sur Vikidia. Les œuvres qui sont libres portent parfois le sigle GNU (GFDL). Elles sont sous licence de documentation libre et peuvent donc être copiées ou réutilisées.

[www.wikidia.org](http://www.wikidia.org)

## Action innocence : un Net sécurisé

**Action innocence** fait de la prévention auprès des enfants.

**A**ction innocence est une ONG (Organisation non gouvernementale) qui veut aider les jeunes (8-14 ans) à découvrir comment s'amuser sur Internet MAIS de manière sécurisée. Elle organise des séances d'information à destination des jeunes dans les écoles primaires et secondaires. Ces séances sont assurées par des psychologues (spécialistes de l'étude du comportement, des pensées, des personnes).

● **Comment se déroule une telle séance ?**

Jessica, une des psychologues d'Action innocence, dans une école de 6<sup>e</sup> primaire, demande aux enfants ce qu'ils connaissent d'Internet. Sur les 23 enfants de cette classe, une dizaine a l'habitude de jouer en ligne. Six ont un blog. Dans les activités en ligne, il y a aussi des tchats. « *Des fois, je parle un peu en jouant*, explique un garçon. *Mais pas s'ils disent des trucs bizarres* ». Qu'est-ce qui est bizarre ? « *C'est quand on me demande où je vis et tout ça* ».

Mais que peut-on dire ou ne pas dire sur Internet ? Jessica leur tend un formulaire, comparable à celui que l'on trouve sur certains sites. Peut-on mettre son nom sur Internet ? « *Non*, dit une des filles de la classe, *car il n'y a pas que des gens sympas. Il y a des adultes qui peuvent se faire passer pour des enfants, mentir sur leur âge, nous de-*



*mander plus d'infos sur nous et puis, nous donner rendez-vous. Il faut être prudent !* ».

Comment peut-on se présenter alors ? « *Il faut inventer un pseudonyme (faux nom), une adresse, etc.*, explique Jessica. *Faites marcher votre imagination. Il vaut mieux aussi ne pas se faire une adresse e-mail avec son nom mais inventer aussi un nom dans ce cas-là* ».

● **Des lois sur Internet ?**

Jessica poursuit : « *Oui, on ne peut pas envoyer des mails non désirés ou des menaces, se faire passer pour une autre personne existante, etc. Il y a une police (www.ecops.be) chargée de retrouver les adresses IP (à chaque connexion Internet correspond un numéro IP) des personnes qui commettent des choses graves sur Internet.* »

**AVIS**

**Aux parents**

Action innocence possède un site [www.filtr.info](http://www.filtr.info) qui donne une information claire à propos des logiciels de contrôle parental. (voir aussi à ce propos [www.pointdecontact.net](http://www.pointdecontact.net)). Sur [www.actioninnocence.org](http://www.actioninnocence.org), dans la zone téléchargement, vous pourrez visualiser des spots qui traitent des dangers d'Internet. Action innocence fait également des soirées d'information à destination des parents et réalise aussi ce type de séances dans les entreprises. Tél. : 02/626 20 00.

● **En septembre 2007**

Cette semaine de rentrée scolaire, Action innocence est présente dans 340 grands magasins et le public pourra les soutenir en achetant certains produits. L'argent récolté servira à payer des séances de prévention aux enfants (car Action innocence ne reçoit pas de subsides, d'argent, des autorités belges). Du 17 au 21 octobre, Action innocence tiendra un stand au Salon de l'Éducation (Namur) et impliquera davantage les enseignants (en leur proposant une séance de préparation avant la visite de la psychologue dans leur classe). Et le 20 novembre, Journée mondiale de l'Enfance, c'est dans tous les Interparking de Belgique qu'Action innocence sera présente.

**PRATIQUE**

■ **Pourquoi faut-il sécuriser l'ordinateur familial ?**

D'une part parce que l'on « ne naît pas internaute, on le devient ». Vous n'avez pas tout de suite utilisé votre vélo en pleine circulation, pour Internet, c'est pareil. Donc c'est important de baliser (mettre des repères dans) l'accès à Internet. D'autre part, des enquêtes montrent que dans les familles où des enfants de moins de 18 ans utilisent Internet, l'ordinateur est davantage contaminé (par des logiciels espions, etc.). Donc il faut aussi protéger l'ordinateur.

■ Il y a différents logiciels que vous pouvez installer :  
- LogProtect : Ce logiciel gratuit de contrôle bloque les informations personnelles que donnerait l'enfant sur un tchat, sur MSN, sur un formulaire, etc.

[www.logprotect.org](http://www.logprotect.org)

- Hector Protector : Le bouton de sécurité Hector permet à l'enfant de masquer rapidement l'écran s'il est confronté à des images choquantes, le temps de prévenir un adulte.

[www.netsafe.org.nz](http://www.netsafe.org.nz)

- Il est aussi recommandé d'installer des programmes de protection : antivirus, antispams, pare-feu, etc.

Textes : Marie-Agnès Cantinaux  
Journal des Enfants  
38, route de Hannut - 5004 Bouge  
Tél. : 081/24 89 86  
E-mail : [jde@verslavenir.be](mailto:jde@verslavenir.be)  
Site : [www.lejournaldesenfants.be](http://www.lejournaldesenfants.be)